



IMPORTANT - BOURSES DE LYCEE -

publié le 12/06/2023

Mesdames, Messieurs,

Votre enfant a fait un vœu d'affectation en Lycée. Même si vous ne savez pas encore (ce qui est normal) dans quel lycée il sera, il est impératif et préférable de vérifier si vous avez droit aux bourses nationales et d'en faire la demande le cas échéant. Les dossiers seront traités après la rentrée scolaire, mais il sera difficile, voire impossible d'en faire la demande. Merci de prendre connaissance des documents ci-joints, sachant que nous restons à votre disposition pour vous accompagner si vous rencontrez des difficultés.

Bien cordialement.

F. LACHAISE

Documents joints

 [bourses_de_lycee_lettre](#) (PDF de 429.1 ko)

 [flyer_bourses_de_lycee](#) (PDF de 674 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.